

Unité d'Education pour la santé

Adresse : Service Santé de la Jeunesse / SSJ, Rue des Glacis-de-Rive 11, 1211 Genève, 022 546 41 00

Responsables : Dr Jean-Dominique Lormand, Direction du SSJ, jean-dominique.lormand@etat.ge.ch, Mme Mary-Josée Burnier, Référente des pratiques en éducation et promotion de la santé, mary-josée.burnier@etat.ge.ch

Mandat

Le/la professionnel-le a un statut officiel, en tant que fonctionnaire de l'Etat : les personnes sont donc nommées. C'est le SSJ qui engage les éducateur-trice-s à la santé.

Financement

Le Département de l'Instruction Publique (DIP)

Prestations régulières

Des prestations sont dispensées systématiquement aux élèves des classes de :

- 2P / 3h / an: Programme "Avec prudence, avec confiance" avec comme objectif de contribuer à la prévention des abus sexuels
- 4P / 4h / an: Programme "Histoire de la Vie"(à partir du questionnement des enfants ("d'où je viens?)) introduction au corps du garçon et de la fille, conception, grossesse, relations aux autres et au monde, prévention des abus.
- 6P / 4h /an: suite de "Histoire de la Vie" mais avec orientation vers le futur: puberté, sexualité, relations respectueuses aux autres, éducation aux médias (pornographie, violence entre pairs, etc.) prévention des risques de grossesse précoce, IST et SIDA.
- 8 CO (Cycle Orientation) / 4h / an: éducation à la vie affective et sexuelle, valorisation du respect de l'autre et des dimensions affective de la sexualité, clarification des connaissances sur la procréation, prévention des risques de grossesse précoce, IST et SIDA.
- 1PO (post-obligatoire) / 2h / an: sensibilisation aux difficultés relationnelles et sexuelles, aux stéréotypes et rôles hommes/femmes, prévention des violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle, prévention des grossesses non désirées et des IST ainsi que d'autres comportements à risques.

Relevons que les cours de 2, 4 et 6P ont lieu en présence de l'enseignant-e. Ce qui n'est pas le cas au Co et PO.

Les parents des enfants scolarisés en 2P, 4P et 6P sont conviés en début d'année scolaire à des soirées d'informations sur les cours d'éducation sexuelle. Ils ont alors la possibilité de refuser que leur enfant participe au cours d'éducation sexuelle, ce qui est, il faut le relever, très rarement le cas.

Prestations spécifiques

Le SSJ assure, à la demande, des prestations d'éducation sexuelle adaptées dans les classes du spécialisé, ainsi que dans les écoles spécialisées et dans les institutions concernées par tous les handicaps (public d'enfants et d'adolescent-e-s).

Les infirmières du SSJ ainsi que leurs collègues de l'équipe médico-psycho-sociale, jouent un rôle complémentaire d'information et de dialogue en matière de sexualité lors de consultations individuelles au sein de l'école.

Genève

Écrit par Administrator

Dimanche, 13 Février 2011 21:46 - Mis à jour Vendredi, 23 Août 2013 07:12
